

- 5 Prothorax assez étroit, ligne médiane du prothorax ordinairement bien marquée, ponctuation générale fine.
- a Taille ordinaire, élytres en dessus généralement peu duvetés de gris, antennes minces. Long. 6-11 mill. *cylindrica* Lin.
- a' Taille grande, élytres revêtus de duvet gris plus marqué, antennes plus fortes. Long. 13-14 mill. *Var. grandis* Pic. (1)
- 5' Prothorax parallèle, étroit, ligne de duvet prothoracique effacée ou rarement nette, ponctuation forte. Long. 6-7 1/2 *manicata* (2) M.
- La variété *pubescens* Pic in. lit. présente une pubescence nette avec une ligne prothoracique bien nette, les côtés de la poitrine à duvet jaunâtre, la taille plus grande. Long. 8 1/2 mill.
- 3 Prothorax orné d'une tache rouge au milieu, quelquefois peu visible, (effacée même chez une ou deux variétés très rares).
- 6 Point de bandes latérales de duvet distinctes sur le prothorax (une seule médiane souvent presque effacée dans le prolongement de la tache rouge très petite ou très rarement oblitérée) (3) pattes antérieures entièrement grises ou offrant un peu de testacé vers les genoux. Long. 6-8 mill. *griseipes* Pic.
- 6' Des bandes latérales de duvet ordinairement bien distinctes sur le prothorax tache rouge bien marquée, flanquée de même duvet, pattes antérieures presque entièrement d'un rouge testacé, forme un peu moins étroite.
- a. Forme très large aux épaules, très atténuée en arrière. Bandes du prothorax grises, avec les côtés, d'un noir un peu velouté, antennes non ou peu visiblement annelées, élytres à duvet gris-ardoisé. Long. 8-10 mill. *Gaubili* Muls.
- a' Forme moins large, plus parallèle, prothorax à nuance foncière uniforme, dessus du corps à duvet jaunâtre, antennes de même coloration. Long. 10-12 *v. perigrina* Reich.
- a² Forme assez étroite, prothorax à bandes de duvet jaunâtres, élytres à duvet vert-jaune, antennes nettement annelées. Long. 10 mill. *v. Gabilloti* Pic.
- A. Les membres postérieurs plus ou moins revêtus de nuance claire comme les antérieures (4).
- 1' Pygidium et abdomen à l'extrémité plus ou moins colorés de rouge-jaune (5).
- 7 Tache rouge carénée, allongée.

(1) Décrite comme variété mais reconnue comme espèce par M. Reitter (Wein. 95 p. 87).

(2) *Phytacia manicata* (Reiche) M. offrant les pattes seulement un peu claires est très séparable de toutes les espèces voisines par sa forme très étroite et la ponctuation forte du dessus du corps très marquée surtout sur la tête et le prothorax.

(3) *Phytacia var. impunctata* Pic in lit. Cette variété se déterminera facilement par comparaison de fascies avec les exemplaires normaux, elle se distinguera ainsi des *Phytacia* sans tache rouge du prothorax et pattes postérieures foncées : de *Vaulogeri* Pic, par la teinte grisâtre et la ponctuation moins forte, de *v. manicata* M. par la forme moins étroite, les antennes plus fortes et plus courtes, de *pustulata* var. par la forme plus élancée, le prothorax moins nettement arrondi au milieu etc.

(4) Excepté chez *pustulata* Sch. offrant rarement les membres postérieurs obscurcis; cette race est caractérisée par sa forme trapue, le prothorax longuement caréné, etc.

(5) Entièrement rouge chez *Ph. rufiventris* Gaut.